



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, David Leisterh, Sandra Ferretti, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliße, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, Joëlle Mbeka, Blanche de Pierpont, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jan Verbeke, Jos Bertrand, *Conseillers*.

Séance du 24.11.20

#Objet : Rapport d'activité 2019 - asbl Syndicat d'Initiative - Présentation: Hang Nguyen#

Séance publique

Preliminaire

Le « Syndicat d'Initiative pour la promotion du Commerce et de l'Artisanat à Watermael-Boitsfort » existe effectivement, sous forme d'ASBL, depuis 1983.

L'ASBL succédait à l'association de fait « Syndicat d'Initiative » qui avait été constituée au début des années 1960.

Objet social

L'ASBL « a pour objet -, en dehors de toute volonté de lucre, de promouvoir le commerce et l'artisanat à Watermael-Boitsfort et, dans cette perspective, d'y favoriser le tourisme ».

« Elle a notamment pour mission :

- *d'organiser, de coordonner, de patronner ou d'encourager les fêtes commerciales (braderies, brocantes, concours d'étalages, marchés, périodes commerciales...)* ;
- *d'assurer la consultation régulière des commerçants et artisans sur les problèmes qui leur sont propres* ;
- *d'assurer leur information sur leurs droits et obligations* ;
- *de collaborer à un meilleur service de la population de Watermael-Boitsfort par le commerce et l'artisanat* ;
- *de collaborer à la mise en œuvre des sites touristiques de Watermael-Boitsfort et à des activités socioculturelles susceptibles d'y attirer le tourisme* ; »

Dispositions statutaires

L'association se compose de membres de droit et de membres commerçants.

Les membres de droit sont l'Echevin ayant le commerce dans ses attributions et les délégués du Conseil communal, proportionnellement à l'importance des groupes politiques.

Les membres commerçants et artisans exercent leur activité dans la Commune, sont reconnus comme tels par le Conseil d'Administration et représentent les divers quartiers commerciaux (au total +/- 235 commerçants et restaurateurs).

L'assemblée générale ordinaire se tient chaque année au cours du 1^{er} semestre.

Toute décision de l'assemblée requiert une double majorité, à la fois au sein des membres de droit et au sein des commerçants et artisans.

Le Conseil d'Administration comprend l'Echevin ayant la Vie économique dans ses attributions, seize délégués du Conseil Communal (actuellement 4 DEFI, 7 Ecolo, 3 MR-GM, 1 GH et 1 PS-SPA) et six représentants des quartiers commerciaux (Arcades-Visé, Archiducs,

Hospice-Payfa-Duc, Dries-Elan-Futaie, Keym-Bien faire, Vander Elst et Wiener-Middelbourg).

Toute décision requiert une double majorité au sein des membres de droit et au sein des commerçants et artisans.

Le Bureau se compose de 5 délégués du Conseil communal (Président, Vice-Président, secrétaire, Trésorier et Administrateur délégué) et de 3 délégués des commerçants.

L'année sociale commence le 1^{er} Janvier pour se terminer le 31 décembre.

Les comptes de l'exercice écoulé sont vérifiés par trois commissaires (le chef du département « Finances » et la conseillère-adjointe du service de la Recette).

Déclaration de Politique Générale – Législature 2019-2024)

L'action du Syndicat d'Initiative s'inscrit notamment dans le cadre de la « Déclaration de Politique générale 2012-2018 »

En ce qui concerne la vie économique et la vie locale, la majorité :

- facilitera l'organisation d'événements et d'animations dans la Commune, elle favorisera le maintien et l'installation de commerces de proximité, et elle encouragera les initiatives destinées à promouvoir les commerces et artisans locaux dans un esprit écoresponsable.
- renforcera le rôle, les moyens et modalités d'action du Syndicat d'Initiative, comme un outil de dynamisation et de valorisation des quartiers commerçants de la commune.

Activités 2019

- 19^{ème} Soirée d'Hommage aux acteurs économiques de la Commune, avec présentation des vœux, accueil des nouveaux commerçants et remise de prix pour les entrepreneurs qui se sont distingués au cours de l'année précédente ; remise d'un prix à la meilleure mini-entreprise.
- Village Provençal : un ensemble de commerçants forment un délicieux marché aux accents provençaux. S'est déroulé du 29 mai au 02 juin sur la place Keym.
- Brocantes : 7 événements (annoncés dans journal communal et «l'Initiatives », le périodique du Syndicat d'initiative (château gonflable, stand de jonglerie et maquillage pour enfants, clowns et sculpture de ballons, prestations de musiciens, concerts divers,...). A noter la mise en œuvre du nouveau règlement sur les brocantes qui vise à organiser la disposition et la priorisation des inscriptions des brocanteurs (réservation) et à assurer la propreté du site à la fin de l'évènement (système de caution).

- Animations spécifiques : soutien aux 6 éditions des « Apéros Boitsfortois », cortège d'Halloween, présence de Saint Nicolas dans les galeries de la place Keym et « Marché de Noël » place Andrée Payfa Fosséprez.

Communication

Le périodique « Syndicat d'Initiatives » a fait peau neuve. Un graphiste a travaillé le logo et la mise en page du flyer. Le prix d'impression et d'édition du périodique est entièrement pris en charge par le SIWB. Les commerçants ne sont plus démarchés pour l'insert de publicité.

La page FaceBook du SIWB a également été réactualisée.

Travail de promotion et de redynamisation des commerces place Keym

La tombola de fin d'année

Le Syndicat d'Initiative ne dispose d'aucun personnel spécifique : c'est donc en synergie avec l'Echevinat de la Vie économique que ces activités peuvent être réalisées.

Sur le plan financier, le Syndicat d'Initiative bénéficie d'un subside communal de 12.856 €

Conclusions

Au nom du Syndicat d'Initiative, nous remercions les employés communaux pour leur travail de secrétariat administratif et financier, ainsi que l'ensemble des commerçants, administrateurs et bénévoles du SIWB pour leur aide lors des diverses manifestations.

Nous remercions également les membres du Conseil communal présents pour leur écoute attentive.

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 25 novembre 2020

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze